



Règlement général 2024

Méthode Freestyle

A inters + Pré Sélection

Art. 1 :	<p>Qui peut participer à la présélection ou aux sélections inter :</p> <ul style="list-style-type: none">• Toute personne qui s'est qualifiée l'année précédente par le biais de sélections ou de présélection de première participation.• Qui peut justifier de la nationalité belge.• Qui a payé ses frais d'inscription de 80€ au plus tard 2 semaines après l'inscription.• Qui est titulaire d'une licence A+.• Qui n'est pas concerné par une suspension imposée par un organisme officiel.• Lors de votre inscription, vous acceptez automatiquement tous les règlements quotidiens imposés par l'entraîneur.• La participation à la sélection est de 80 euros Celle-ci est utilisée pour payer les frais de location ou d'utilisation des eaux de pêche.• Le montant restant ira à la trésorerie de l'équipe de style méthode libre.• Aucun acompte ne sera remboursé.
Art. 2 :	<ul style="list-style-type: none">• Le nombre de participants pour les A inters est de 16.• Pour la présélection, le nombre de participants est illimité ou si le nombre maximum autorisé sur l'eau à pêcher est dépassé et si aucune autre eau ne peut être trouvée s'il y a trop d'inscriptions, l'ordre de date d'inscription s'applique.• Après l'inscription, chaque participant sera informé de l'organisation correcte et des ajustements apportés au règlement de l'année en cours.• Ainsi que recevoir une confirmation de sa participation.
Art. 3 :	<ul style="list-style-type: none">• Les 5 derniers de chaque année de sélection A doivent se représenter aux présélections.• Les 3 premiers de la pré-sélection seront transférés à la sélection A.
Art. 4 :	<ul style="list-style-type: none">• Chaque participant est tenu de participer à tous les concours de sélection.• Si vous ne participez pas sans en aviser l'entraîneur, une suspension de 2 ans sera appliquée• Ce n'est qu'en cas de force majeure que l'entraîneur pourra décider d'accorder à cette personne une exemption pour cette journée.• L'entraîneur en décide en concertation avec le participant.• Le pêcheur reçoit le maximum de points de secteur pour cette journée.
Art. 5 :	<ul style="list-style-type: none">• À l'issue des matchs de sélection, un classement final sera établi. Dans chaque match de sélection, le vainqueur du secteur obtient 1 point, le deuxième 2 points, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le classement final, tous les points obtenus au cours des quatre jours de compétition sont additionnés. • En cas d'égalité, le poids le plus élevé capturé au cours des quatre matchs de sélection compte. • Les trois premiers pêcheurs A sont sélectionnés pour participer au championnat du monde. • Le quatrième pêcheur et la réserve sont choisis par l'entraîneur à partir de la sélection A.
Art. 6 :	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant doit connaître la réglementation FIPS. <u>Règles (fips-ed.com)</u> pour le free style method. • L'entraîneur peut procéder à des ajustements le jour de la sélection avant le départ. • Il n'est pas permis de pêcher avec des appâts vivants ou morts. • Toute forme d'appât vivant contrefait est également interdite. • Ils doivent également connaître la loi antidopage qui s'applique aux compétitions nationales et préparer eux-mêmes les documents nécessaires. • Le règlement des étangs locaux où se déroulent les concours de sélection doit également être respecté. Ceux-ci seront expliqués avant le tirage au sort. • Les distances minimales et maximales auxquelles la pêche est autorisée seront données avant le début de la compétition.
Art. 7 :	<ul style="list-style-type: none"> • L'entraîneur est autorisé à distribuer des cartons jaunes et rouges en cas de non-respect du règlement. • Un carton jaune signifie un point supplémentaire sur le résultat obtenu du jour, par exemple 2 dans le secteur devient 3ème après avoir reçu un carton jaune. • Un carton jaune peut être reçu, par exemple, pour rentrer trop tôt dans votre box, pour avoir fumé dans votre box, ... (voir FIPS) ainsi que le non-respect des règles journalières communiquées avant le début de la journée de sélection. • Un carton rouge signifie qu'il n'y a plus de participation au match et qu'il risque d'être suspendu. • Un carton rouge peut également être distribué après un deuxième avertissement ou si l'infraction est de cette nature, l'entraîneur se réserve le droit d'émettre un carton rouge immédiat et de refuser au participant l'accès à l'eau ce jour-là. • Chaque participant qui se qualifie ne peut obtenir sa participation aux compétitions nationales qu'après approbation de l'entraîneur national.
Art. 8 :	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier et le dernier pêcheur de chaque secteur doivent aider à la pesée. • Seul l'entraîneur ou la personne désignée à cet effet fixe le poids. • Chaque participant signe pour l'approbation du poids atteint. • Une bourriche peut contenir un maximum de 25 kg de poissons. Si vous êtes en surpoids, 25 kg sont notés. • Les bourriches doivent être adaptées pour contenir du gros poisson.

	<ul style="list-style-type: none"> • La longueur de la bourriche est minimum 2,50 m et doit être d'au moins 1,50 m dans l'eau, cela ne s'applique qu'à la présélection et à la sélection A en Belgique. • Tous les poissons accrochés doivent être hors de l'eau au signal final.
Art.10 :	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant respecte les règles d'entrée ou de sortie de son box.
Art. 11 :	<p>Horaire quotidien et signaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8h00 Début du tirage des numéros • 8.30 1° Signal : entrée dans votre box • 8h45 Signal de 2° : vérification des bourriches dans l'eau après le contrôle. Un contrôle visuel à distance peut également être effectué. • 10h30 Signal 3° : départ du concours • 15h25 Signal 4° : dernières 5 min du concours • 15h30 Signal 5° : fin de course
Art.12 :	<ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez vous inscrire sur free.style.method.belgie@gmail.com. Après l'inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation et le numéro de compte. • Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 01/03/24